

Rhétorique des incipit dans les articles scientifiques en sciences humaines et sociales

Thierry Herman

Université de Neuchâtel

RÉSUMÉ

L'article scientifique est un genre universitaire qui n'est pas sans enjeu de conviction. L'incipit en particulier doit d'une part s'inscrire dans un savoir préexistant, présenter son objet, qui est apte à transformer ce savoir, et susciter la confiance du lecteur, que ce soit par les connaissances mobilisées ou par la manière de les présenter. Cet article, une étude de 40 incipits d'articles scientifiques en sciences humaines et sociales, vise à faire un inventaire des stratégies employées dans ce lieu crucial de prise de contact.

Mots-clés : incipit, rhétorique, ethos scientifique, stratégies, article scientifique

Débuter un article scientifique n'implique pas de créer un monde. La première phrase d'un article souvent confidentiel dans un périodique en sciences humaines souvent non moins confidentiel n'est pas aussi déterminante *a priori* que celle, revue à l'infini, qui doit débiter le livre qu' imagine Grand dans *La Peste* d'Albert Camus. Cela ne signifie pas qu'un article peu lu dans une revue peu connue n'a aucun enjeu et implique une forme d'insouciance. L'enjeu de cette contribution est de transposer une problématique largement explorée dans le cadre de la fiction – l'incipit – dans celui de l'article scientifique. Trois questions en série se sont posées au départ de notre réflexion qui postule que l'incipit est un lieu crucial dans lequel on tente de se faire une place propre dans un flux de discours savants : 1. Comment s'intercale-t-on dans le continuum du savoir ? 2. Prendre la parole dans ce continuum suppose de montrer au minimum qu'on est capable de le faire et pose donc la question de l'image que l'on donne de soi (ethos rhétorique) 3. Comment donc persuader le lecteur que l'on a la compétence d'écrire¹?

On peut dire d'emblée que débiter un article scientifique se dédouane de plusieurs caractéristiques majeures de l'incipit romanesque : la création d'une fiction crédible ; l'accroche du lecteur qui n'est en général pas tenu à la lecture par des impératifs professionnels ; l'originalité du ton, du style, du lexique qui va hisser les couleurs pour les pages qui suivent. Le genre – une notion chère à l'analyse des discours – libère l'incipit de l'article scientifique de nombreuses contraintes qui, dans d'autres genres, peuvent conduire à la phobie de la page blanche ou au ressassement perpétuel de la première phrase.

Quelles stratégies observe-t-on dans les incipit si les attentes sont moins importantes qu'ailleurs ? Le but de cette communication est de proposer une réflexion sur ce thème inspirée d'un corpus de 40 incipits d'articles². Ce corpus est entièrement dépendant du hasard. Il n'a fait l'objet d'aucune sélection et constitue donc un assemblage des 40 premiers incipits d'articles scientifiques en sciences humaines et sociales – un échantillon

¹ Précisons d'emblée que mon propos se cantonnera à l'incipit textuel – un autre travail complémentaire serait à faire sur le péri-texte de l'article scientifique, sur l'abstract, le plan etc. Sophie Moirand a suggéré lors du colloque que les nouvelles modalités de circulation de l'article scientifique (revues électroniques par exemple) nécessiteraient d'élargir la réflexion aux aspects transactionnels de l'article scientifique.

² Contrairement à d'autres communications présentées ici, notre réflexion veut ouvrir des pistes de réflexion plutôt que présenter des résultats d'une recherche aboutie qui aurait été faite avec une équipe de recherche. Il s'agit de présenter quelques éléments d'analyse représentatifs sur un corpus relativement modeste. Cette réflexion a été lancée par une charge de cours que j'ai obtenue à l'Université de Neuchâtel « Argumenter, écrire et convaincre », destinée à acculturer les étudiants à l'écriture académique.

trop restreint pour livrer des résultats représentatifs mais suffisamment fourni pour dégager quelques traits significatifs³.

Mes travaux visent à revivifier la rhétorique par l'analyse des discours et la linguistique textuelle. Je m'appuierai donc logiquement sur la fonction rhétorique de l'exorde : « il s'agit d'étudier là les modalités de la prise de parole, de l'adresse, ainsi que les moyens employés pour susciter l'intérêt » (Gollut & Zufferey 2000 :12). Mais l'étude de l'incipit affirme ces auteurs, ne se cantonne pas à ce rapprochement avec la rhétorique. Au-delà ou à côté de la prise de parole scellant un rapport de place avec le lecteur, se marque aussi un marquage métatextuel du début de texte en tant que début : « marquage du cadre, topoï d'ouverture, signaux d'initialité, ou encore livraison d'indices codifiants ou programmatiques du texte à venir » (ibid). Enfin, l'incipit est un instant de rupture ou de transition entre deux univers (hors texte et dans le texte). Une dimension qui est évidemment cruciale lorsque les codes des univers ne sont pas les mêmes comme c'est le cas dans toute œuvre de fiction. Nous privilégierons ici les deux premières approches. On retrouve d'ailleurs cette problématique dans les quatre + une fonctions que Del Lungo attribue à l'incipit qu'il articule autour des deux pôles majeurs que sont "*la légitimation de la prise de parole*" et "*l'entrée dans la fiction*" (2003 : 154) :

Fonctions constantes	
Commencer le texte Justifier la prise de parole, se confronter à l'arbitraire initial, situer l'oeuvre dans une mémoire intertextuelle	Fonction codifiante
Présenter le sujet du texte en établissant avec l'ensemble du récit soit une relation directe, soit une relation métaphorique, soit une relation de non-pertinence	Fonction thématique
Fonctions variables	
Mettre en scène la fiction Révéler/Dissimuler Raréfaction ou saturation informative Informé sur le texte, sur le sujet du texte, sur le réfèrent, sur l'univers fictionnel	Fonction informative
Mettre en marche l'action Incipit in medias res/entrée progressive Action immédiate/ Retardée	Fonction dramatique

À côté de ces fonctions objectives, A. Del Lungo donne une place centrale à une fonction plus subjective qui est la fonction séductrice.

La fonction dramatique est évidemment absente des articles scientifiques en sciences humaines et sociales. La fonction informative et la fonction thématique nous semblent relativement proche l'une de l'autre, au point que les deux peuvent se confondre. Dans un premier temps, Del Lungo ne parlait que de la fonction informative (1993).

Nous nous attacherons, en nous appuyant sur le corpus constitué, à examiner l'usage de chaque fonction dans le genre des articles scientifiques en sciences humaines et sociales.

1. LA FONCTION CODIFIANTE OU LA STRATEGIE DU DIAPASON

On connaît l'idée attachée à l'école de Palo Alto, selon laquelle communiquer est entrer dans l'orchestre (Winkin 1981). Cela fait d'une certaine manière écho au dialogisme bakhtinien, où à l'hétérogénéité constitutive du

³ Faute de place, nous ne reproduirons pas ici les quarante incipits signalés. Nous insérerons dans le texte les exemples les plus représentatifs. Le corpus entier peut être consulté sur mon site Internet : <http://www.thierryherman.ch> sous la rubrique Recherches. Notons que la question de la délimitation de l'incipit a été laissée de côté : nous avons pris des unités de sens plus ou moins autonomes.

langage. L'incipit d'un article scientifique comporte assez clairement un jeu identificatoire permettant de situer le texte dans une mémoire intertextuelle, selon les mots de Del Lungo. Plus, oserions-nous avancer, que pour l'œuvre de fiction, dans la mesure où l'écriture scientifique, écriture de citations par essence, n'a pas l'ambition romanesque de proposer, dans le cadre malgré tout des limites de genre, une fiction originale, un monde nouveau ou un style individualisé.

Plusieurs travaux sur les introductions de thèses ou de textes académiques ont mis en évidence une même structure. Ainsi Bhatia estime que le but communicationnel d'une introduction est de proposer un lien entre ce qui a été fait avant dans le champ pertinent de la recherche et la présente étude qui va être présentée (1993 : 82). Et Bunton de souligner l'importance de faire un état de la recherche pertinent pour l'étude, l'un des critères de jugement d'une thèse étant d'évaluer ce qu'elle apporte de plus au champ de recherche (2002 :58).

Mais l'analyse pionnière des débuts de textes académiques est due à John Swales (1981), lequel a analysé 48 introductions dans des sciences dures ou humaines. Il a identifié une séquence d'étapes prototypique du genre ; cette séquence, modifiée après quelques publications, est toujours employée depuis dans des nombreux manuels d'écriture universitaire, sous le nom de CARS, « creating a research space ». Rappelons le modèle (Swales & Feak 2004 : 244) :

1^{er} Mouvement : Etablir un territoire dans la recherche

- a. En montrant que l'aire générale de recherche est importante, centrale, intéressante, problématique ou pertinente d'une certaine manière (optionnel)
- b. En introduisant et en passant en revue des éléments des recherches précédentes dans la même aire (obligatoire)

2^e mouvement : Etablir une niche

- a. En indiquant un trou dans la recherche précédente ou en étendant la recherche précédente d'une certaine manière (obligatoire)

3^e mouvement : Occuper la niche

- a. En soulignant les buts et en affirmant la nature de la présente recherche (obligatoire)
- b. En dressant une liste des questions de recherche ou des hypothèses (probable dans certains champs de recherche, rare ailleurs)
- c. En annonçant les principaux résultats (probable dans certains champs de recherche, rare ailleurs)
- d. En indiquant la valeur de la présente recherche (probable dans certains champs de recherche, rare ailleurs)
- e. En indiquant la structure de la recherche (probable dans certains champs de recherche, rare ailleurs)

Ce modèle général semble bien s'appliquer dans le corpus que nous avons constitué. Cependant, en nous arrêtant au seul incipit, il est rare de pouvoir constater sur un espace aussi restreint l'ensemble du modèle être représenté. Un des exemples qui se rapprochent le plus est sans doute le suivant :

(1) La notion de représentation sociale (symbolisée désormais par le sigle RS) se retrouve aujourd'hui dans toutes les sciences humaines, y compris en linguistique. Il s'en suit une multiplication inévitable des définitions et des objets épistémologiques. Le terme de représentation est ainsi devenu fortement polysémique. La linguistique est concernée par cette évolution, en particulier à travers les notions de « discours » et d' « interaction verbale ». Nous nous proposons dans cet article de rappeler ou de montrer comment la linguistique peut contribuer de manière originale à mieux comprendre la nature et le rôle des RS. (Bernard Py, « Pour une approche linguistique des représentations sociales », in *Langages*, n°154, 2004, p. 6-19)

La première phrase fait la synthèse d'un état des connaissances, la deuxième phrase met en évidence un problème (plutôt qu'un trou dans la recherche d'ailleurs), la troisième puis la quatrième relèvent l'intérêt du problème pour la discipline et la cinquième met en scène la nature et les buts de l'article. Cette dernière étape échappe, à cause de la dimension du corpus que nous nous sommes donnés, à la plupart des exemples. La deuxième étape est pareillement rare dans ce corpus.

On trouve en revanche dans de nombreux incipits sur les 40 choisis, la mention d'un savoir antérieur. Ce savoir peut se décliner selon deux formes. La première serait de nature historiographique ou métatextuelle – assez

proche du modèle de Swales -, la seconde serait plus directement liée à l'état des connaissances où le scripteur joue de son autorité pour donner lui-même l'état du savoir.

On trouve ainsi fréquemment dans le corpus des syntagmes comme « littérature scientifique », « lieu commun pour les universitaires », « discours savant », « historiographie », ou des références à des « textes », des « publications », des « sources dictionnairiques ». Ces approches font référence, de manière relativement lointaine et peu explicite, à une littérature scientifique médiane ou moyenne que l'auteur veut faire passer comme statistiquement représentative. La démarche inductive qui est à l'œuvre ici n'est pas sans risques liés à la généralisation. Il reste que la nécessité de faire progresser la science rend impossible la mise en doute de toutes les prémisses de l'argumentation. Et l'impératif communicationnel exige que l'accord se fasse entre l'auteur d'un article scientifique et son lecteur – d'où cette référence à une doxa scientifique préexistante, peu remise en question, fondée sur l'idée qu'elle peut être, à relativement peu de frais, partagée. Un de nos incipits parle explicitement d'une coutume. Ce qui est intéressant, c'est que soit cette coutume peut être validée ou précisément remise en question. On trouve l'exemple d'une validation dans ce cas de revendication d'une paternité avec des approches, ici théoriques, antérieures :

(2) Le présent papier renvoie à une problématique en termes de croissance endogène mais située à un niveau méso-économique (réf.), avec un fort ancrage théorique dans des travaux d'économie territoriale et d'économie industrielle. (Améziane Ferguène & Hatem Trimeche, « potentiel scientifique, externalités territoriales et développement des biotechnologies : analyse à partir du cas de Rhône-Alpes », in *Géographie, Economie, Société*, vol.7, n°4, oct-déc 2005, pp. 405-426).

Mais il y a singulièrement plus d'exemples qui mettent en évidence un *contrepied* par rapport à la littérature existante. Le but est d'invalider la généralisation sur lequel un consensus pouvait se faire jusqu'à ce moment. On remarquera à cet égard l'importance de deux sèmes récurrents : celui de la temporalité et celui du figement. Du côté de la temporalité, trois incipits sur 40 mentionnent l'adverbe « longtemps », ce qui peut préparer au changement que compte proposer « maintenant » l'étude, tandis que trois autres exemples parlent de l'état présent des connaissances pour signaler un changement futur. D'autres incipits donnent une histoire d'une idée ou d'un concept : donnons trois exemples « depuis quelques années », « pendant ces cinquante dernières années ou presque », « depuis les années 1970 ». On observe aussi une série d'allusions vagues à un mouvement de pensée et, rarement en incipit, des références plus précises comme : « Depuis Lewis Morgan, un discours spécifique s'est construit progressivement ». Cette temporalité peut aller jusqu'au figement, qui consiste à parler, par exemple de conception « classique » voire de « loi ». Figement des connaissances que l'article se propose évidemment de défiger. Avant de parler de loi ou de coutume, le figement se lit dans un processus sclérosant dont peut témoigner l'adverbe « souvent » présent dans plusieurs exemples.

La seconde référence à un savoir existant passe moins directement par l'entremise de travaux cités. Lorsque l'on renvoie à une conception dite « classique », on suppose son fondement sur une littérature scientifique. Mais dans bien des cas, l'assertion simple suffit à poser les premières pierres de la connaissance indispensable pour la suite de l'article. Ainsi en est-il de l'exemple (3) qui se contente d'asserter un état pour sans doute discuter ensuite le problème créé par cet état :

(3) Le problème de la connaissance est qu'il s'agit d'une attitude factive. (Christophe Alsaleh, « Quand est-il valide de dire "je sais" ? », in *Revue de métaphysique et de morale*, juillet-sept. 2006, n°3, 375-384.)

Dans le même ordre d'idée, la certitude tranquille de l'assertion qui ouvre un de nos exemples (« La proximité, en journalisme, est érigée en loi ») n'appelle pas, dans la stratégie du scripteur, à une remise en cause. A la simple assertion on peut ajouter une forme de surassertion plus catégorique. Par exemple, la formule catégorique « il n'est plus possible ». L'exemple 5, montre de manière intéressante un savoir présenté comme coutumier, avant de donner une contre-partie nettement plus tranchante avec une reformulation : « cette image, ou plutôt cette caricature » :

(4) On a coutume de se représenter Heidegger comme le penseur qui a cherché dans la poésie un refuge pour y développer un mode de pensée non métaphysique et qui s'est éloigné de ce dialogue avec les

sciences qui a été, depuis les débuts de la philosophie moderne, la tâche à laquelle les plus grands philosophes se sont constamment voués. Mais cette image, ou plutôt cette caricature, demande à être fortement corrigée, surtout en ce qui concerne le « premier » Heidegger, pour lequel la philosophie se définissait elle-même encore comme une science tout à fait particulière, celle de l'être. (Françoise Dastur, « Le concept de science chez Heidegger avant le "tournant" des années trente », *Noesis*, N°9, Heidegger et les sciences, 2006, [En ligne], mis en ligne le 10 juillet 2007.)

Ailleurs, un même renforcement de point de vue (« partout attestée ») appuie la prétention de vérité de l'affirmation. De manière corollaire, on voit poindre dans deux exemples la présence explicite de la modalité épistémique. Une modalité intéressante car a priori pas nécessaire : à partir du moment où un savoir est posé par une assertion, il est redondant d'exhiber le fait que c'est un savoir. Sa présence permet en fait de construire en creux l'image donnée du lectorat. Celui-ci est présenté comme censé savoir. Une rhétorique déstabilisante si le savoir qu'on vous prête en tant que lecteur est indu :

(5) L'herméneutique de Gadamer, comme chacun sait, cherche à interroger des expériences de vérité, celles inhérentes à l'art, aux sciences de l'esprit et au langage, qui échappent au contrôle de la méthode scientifique moderne. Or, pour la modernité issue de Descartes, le primat de la méthode est inséparable du primat de la conscience de soi qui est le fondement ferme et inébranlable conférant l'absolue certitude sur laquelle peut s'édifier le savoir. (Guy Deniau. «La question du « sujet » dans l'herméneutique gadamérienne.». *Methodos*, 5 (2005), La subjectivité).

Ce savoir posé comme apparemment partagé met bien en lumière le but de l'introduction des articles scientifiques qui serait de taper un diapason permettant au scripteur et à son lectorat de trouver la bonne longueur d'onde.

2. LA FONCTION INFORMATIVE OU LA MISE EN PLACE DE L'ETHOS

L'une des fonctions de l'incipit dans l'écriture académique est, selon le modèle de Swales, d'établir une niche. Il ne s'agit pas seulement de dire un savoir antérieur, mais de proposer son propre savoir. Selon Bunton (2002), qui a repris et prolongé le modèle de Swales, la délimitation d'une niche se signale fréquemment par l'existence d'un problème relevé, dont l'étude permettra une résolution. On trouve même cette étape dans 31 des 45 introductions de thèse qu'il a examinées. Cela entraîne la mise en évidence d'une rupture ou d'une opposition, dans le passage du cadrage générique hétéro-centré au cadrage spécifique auto-centré dont parle Violaine de Nuchèze : «Apparaissent ici bien sûr les connecteurs logico-argumentatifs, dont les plus nombreux sont des oppositifs : *il n'empêche que, or, mais, pourtant, etc.* » (1998 :28).

En est-il de même pour les incipits ? Oui et curieusement, alors même que l'on se trouve dans les toutes premières lignes d'un article, de nombreux incipits marquent immédiatement l'opposition. Cette opposition est signalée de deux manières : soit explicitement par des connecteurs comme *pourtant, or, mais*, soit par divers signaux montrant que l'on doit s'attendre à une opposition. D'une certaine manière, on opère là une fusion entre la fonction informative et une partie de la fonction codifiante. En effet, il y a, après le connecteur oppositif, présentation de la thèse ou de thème qui sera soutenue pendant l'article – fonction informative – ce qui, du coup, justifie la prise de parole – fonction codifiante. Or, cette justification n'est pas sans effet sur l'image que l'on donne de soi. Autrement dit, l'ethos en matière rhétorique. Avant donc d'examiner les incipits, nous mettrons en évidence la question de l'ethos ou de l'image de soi dans le discours.

Nous ne présenterons pas ici l'historique de la question de l'ethos en rhétorique et son analyse possible par la linguistique textuelle⁴.

La première idée défendue dans ma thèse est qu'il faut distinguer deux ethos : un ethos qui concerne l'être empirique, avec son statut et son rôle, l'ethos que l'on convoque simplement par son nom et sa fonction en tête d'article. Et un ethos du communicant, les images que l'on donne non en tant qu'individu mais en tant que gestionnaire de son discours. La seconde idée défendue est qu'il y a plusieurs mises en scène de l'ethos. Si on

⁴ Herman 2005 formule une méthodologie d'analyse des différents types d'ethos et de leurs manifestations. Nous résumerons ici les idées défendues à ce propos.

parle rarement de soi dans plusieurs genres, dont fait partie l'article scientifique, il n'en demeure pas moins que l'image que l'on va donner du lecteur, du sujet ou de la communauté scientifique va pouvoir révéler, en creux, l'image que l'on donne de soi.

Le genre de l'article scientifique appelle peu l'ethos de l'être empirique⁵ et privilégie un ethos objectivisé. C'est du moins le principe que Prelli rappelle par ailleurs dans son étude « l'ethos scientifique n'est pas donné, il est construit rhétoriquement » (1989 :49).

La question de l'ethos scientifique a mobilisé quelques sociologues. Prelli, citant Robert Merton, met en parallèle l'ethos du scientifique avec le respect de certaines normes morales, intellectuelle ou sociales : le désintéressement, l'universalité, le partage dans la communauté scientifique, le scepticisme organisé. Merton y ajoute par la suite l'originalité et l'humilité. Normes qui sont contestées d'ailleurs par d'autres travaux qui sont présentées comme des contre-normes entrant en conflit avec les premières. Prelli propose de sortir de l'impasse en considérant normes et contre-normes comme des lieux communs en rhétorique, des *topoi*, plutôt que des lois ou des règles. Mais de l'ethos, on le voit, on passe vite vers l'éthique : le désintéressement, le partage représentent des attitudes à adopter dans la communauté scientifique et sont moins des preuves techniques au sens d'Aristote, liées au discours.

Indépendamment de cette question normative ou rhétorique, l'ethos scientifique doit se créer dès l'incipit d'un texte et renforcer autant que possible la crédibilité du scripteur. Hormis le nom de l'auteur, sa fonction et l'institution dont il provient qui sont des indicateurs possibles d'ethos de l'être empirique, hormis le titre qui contribue, en fonction par exemple de sa technicité, à déterminer un ethos du communicant, l'incipit doit provoquer la confiance de lecteur. Parmi les caractéristiques qui fondent l'ethos scientifique, selon Merton, nous retiendrons ici l'originalité, l'humilité, le scepticisme et l'organisation qui sont des éléments linguistiquement démontrables ou dicibles. Mais on peut y ajouter l'assurance qui fonde une impression de compétence.

Scepticisme et originalité : Un premier signe d'inscription de l'ethos est bien décrit par Violaine de Nuchèze (1998), qui étudie plusieurs types de polyphonie présente dans de nombreux textes scientifiques. A la suite d'une phase de réfutation, qui peut être plus ou moins irénique ou agonale – de Nuchèze distingue une polyphonie conflictuelle, concessive et démarcative –, le scripteur propose son point de vue. Dans d'autres cas, il confirme une polyphonie antérieure. Mais, que ce soit sous la forme de l'opposition ou de la confirmation, il y a forcément une mise en évidence d'un caractère nouveau, inédit, lequel rejaillit positivement sur l'image du scripteur. Avec un double effet : celui de donner l'impression d'avoir d'une part maîtrisé l'état de la question et celui d'avoir pu pousser plus loin la réflexion en mettant en doute – dans le cas qui nous paraît majoritaire – la fiabilité des connaissances précédentes. L'incipit 6 fait entendre une opposition latente :

(6) L'idée selon laquelle l'essor de la musique enregistrée (sur disque, à la radio ou sur les bandes originales de film) était synonyme de déclin pour la musique jouée en public (dans les salles de concert, dans les music-halls, ou dans les salons privés) a longtemps été un lieu commun pour les universitaires. Pendant ces cinquante dernières années ou presque, le secteur de la musique live du Royaume-Uni, par exemple, a été décrit comme un secteur en déclin. (Simon Frith, « La musique live, ça compte... » in Réseaux, 2007, vol. 25, n°141-142, pp. 181-201).

Au « longtemps » ou au « pendant ces cinquante dernières années », on est pratiquement certain de voir opposer un « aujourd'hui » ou un « maintenant » qui sera concomitant avec l'article. La présence même de l'idée de « lieu commun », par sa connotation péjorative, laisse entendre que l'article va montrer que l'idée qui révélait jusqu'ici dans la majorité sinon toutes les publications sera battue en brèche. Plus clair encore, les conditionnels ou la modalité du doute « sembler, paraître » nous préparent à une opposition classique avec l'être. Le genre même de l'article, les routines d'ouverture typiques font peser un doute sur le savoir préexistant auquel on opposera un nouveau savoir. Huit incipits sur trente contiennent les connecteurs *cependant* ou *pourtant*. On trouve ici, et dès les toutes premières lignes d'un article, l'idée de révision d'un savoir antérieur. D'autres cas insistent plutôt sur une continuité, un développement du savoir. Il y a, par la force des choses, en ce cas, moins

⁵ Notons que le périphrase joue ici un rôle non négligeable.

de scepticisme, mais aussi, du coup, moins d'originalité. A cause du topos de modestie ou d'humilité, il devient plus difficile de faire comprendre que l'on propose du neuf sans passer par une opposition à une coutume, un savoir préexistant. L'une des ressources utilisées est le questionnement. Pas moins de huit incipits mettent en exergue un questionnement qui contribue à forger un ethos de l'être questionnant, donne une motivation de la quête intellectuelle qui justifie l'article scientifique. Le questionnement, à partir du moment ou, par défaut, sa réponse est censée être inconnue, entre donc bien dans la position sceptique et, surtout, suppose une réflexion inédite dans l'intertexte antérieur. Dans le même ordre d'idées, on soulignera l'étonnement, la surprise ou l'étrangeté marquée dans les incipits, à l'instar de l'exemple ci-dessous qui combine l'interrogation, l'oppositif et le marquage de l'étonnement :

(7) « Je suis réellement monadologue » (réf.⁶). Avec ces mots Husserl s'adresse à Mahnke en 1917. Mots surprenants : comment peut se concilier la phénoménologie avec le rationalisme et la métaphysique libniziens ? Et pourtant, aux yeux de Husserl la théorie des monades de Leibniz représente <une des plus grandes anticipations de l'histoire> (réf.). (Marco Vegrani, « La lecture husserlienne de Leibniz et l'idée de "monadologie" », in les études philosophiques, n°4, 2004, 535-552).

La perplexité ou l'étonnement ainsi communiqués fondent l'ethos du scientifique dont la saine curiosité est ainsi explicitement motivée.

Humilité : le topos de la modestie est une des valeurs cardinales de l'exorde rhétorique. On en retrouve très clairement des traces dans certains incipits. Mais le plus curieux est de voir une espèce de frontière ferme se dessiner entre le caractère affirmatif des savoirs convoqués et le caractère prudent de son propre travail scientifique. Lorsque le topos de l'humilité intervient, ce n'est jamais sur une base de doute sur les affirmations qui cadrent l'article d'entrée. Il n'y a jamais, dans ce corpus, une limitation à la portée de ce qui est dit. On aurait par exemple pu imaginer dans l'exemple (3) : « Le problème de la connaissance, **je crois**, est qu'il s'agit d'une attitude factive ». En revanche, l'humilité surgit lorsque l'on parle de son propre texte. Ce n'est d'ailleurs pas souvent que l'on retrouve cela dans les premières phrases. Il faut parfois prendre un long extrait pour avoir en fin de parcours quelque chose comme : « l'itinéraire épistémologique que nous nous proposons d'esquisser ici montre qu'il n'en est peut-être rien » : l'article se présente comme une *proposition*, peu élaborée (*esquissons*) et dont les résultats sont incertains (*peut-être*). L'idée que l'article scientifique n'est qu'une proposition semble un lieu relativement commun en sciences humaines et sociales. L'article scientifique est donc souvent une *tentative* de faire quelque chose plutôt qu'un résultat que l'on présente. A cet égard, on trouve dans le corpus « Je m'efforcerai de montrer » ou « nous voudrions dépasser » : une intention et pas forcément une réalisation donc.

Assurance : À l'opposé même de l'humilité dont on peut raisonnablement douter de la sincérité, la stratégie qui semble de loin la plus commune pour débiter un article scientifique est une forte affirmation. L'affirmation est pratiquement toujours une forme d'argument d'autorité. On profite du statut que confère l'écriture d'un article scientifique pour asséner un fait. La force de l'assertion permet d'asseoir tout de suite cet élan naturel d'autorité. L'exemple (8) double cette force naturelle de l'assertion d'une capacité de synthèse et de généralisation : un classement de formes est proposé et qualifié. En outre, la qualification proposée ne se situe pas dans la mémoire intertextuelle : l'auteur montre qu'il forge cette qualification à travers l'usage du métadiscours « que l'on pourrait dire » :

(8) Le discours savant sur la beauté humaine se présente aujourd'hui sous deux formes, l'une culturaliste et l'autre que l'on pourrait dire naturaliste. Mon propos dans cet article est, d'abord, de montrer que ces deux discours, chacun à sa manière, esquivent une question anthropologique fondamentale, celle que pose le lien entre désir et beauté ; ensuite et surtout, de faire quelques propositions concernant ce lien.
(François Flahault, « La beauté, la convoitise et la peau », in Communications, vol 60, 1995, 13-28).

L'exemple (3) par l'usage du défini présuppose de manière forte une unicité, alors qu'a priori, bien que nous ne soyons pas philosophe, nous ne pensons pas que la connaissance ne pose qu'un seul problème. L'assertion forte,

⁶ La mention réf. Indique que des références bibliographiques sont ici données par l'auteur – nous avons choisi de ne pas les reproduire.

avec le recours à la détermination de l'expression définie, permet de faire passer des opinions proches de la surassertion. Mais, plus clairement, l'enjeu de l'article est souvent cadré de manière à en faire ressortir *l'importance* : relevons l'idée de « choux gras », de « profondes évolutions de la société » la mention d'un « acmé » ou de « transformations majeures ». Il semble bon pour les scripteurs des articles scientifiques de montrer qu'ils ne se préoccupent pas de points mineurs. On peut relever d'ailleurs le caractère universalisant de certains énoncés : « toutes les sciences humaines », une multiplication attestée « partout », une « très riche historiographie ».

Organisation : l'exorde peut classiquement convoquer une *partitio*, à savoir l'exposé du plan. Il est rare qu'on trouve cela dès l'incipit comme l'exemple 8 ci-dessus, articulé par des marqueurs d'intégration linéaire : *d'abord, ensuite et surtout*. Il y a fort à parier que la *partitio* se situe plus loin dans la plupart des cas. Dans tous les cas néanmoins, organiser son propos est forcément un signe de maîtrise de celui-ci qui rejaillit sur l'ethos du scripteur.

3. LA FONCTION SEDUCTRICE

Pourquoi séduire ? La fonction séductrice de l'incipit n'est sans doute pas des moindres dans les récits de fiction, mais dans les articles scientifiques, cela ne semble pas être une préoccupation première. On pourrait même avancer l'hypothèse que cela décrédibiliserait l'auteur. Si on ne parle pas de séduction, on peut néanmoins parler d'intérêt. Et là, les articles scientifiques en sciences humaines et sociales ont précisément intérêt à montrer quelque chose de suffisamment intrigant intellectuellement pour retenir l'attention. Nous avons répertorié dans le cadre d'un cours donné à l'Université de Neuchâtel sur l'écriture académique (cf. note 2), huit stratégies possibles pour intriguer le lecteur sans pour autant forcément chercher à la séduire.

1. Citer (évtl. raconter une anecdote)
2. Prendre à contre-pied les attentes et les savoirs
3. Affirmer de manière soutenue
4. Mettre en scène une « dispute »
5. Poser une question, un problème
6. Intriguer par le style
7. Tenter une analogie
8. Affirmer l'intérêt de son propre texte

Cette liste, on le voit, reprend certains points déjà mentionnés. La première stratégie, *la citation*, permet de fixer un éventuel patronage, et joue un rôle de diversion. On s'attend à commencer le texte d'un auteur mais celui-ci débute, sans autre forme de procès, par un texte autre (trois exemples dont 9 *supra* ou par un récit anecdotique (trois exemples dont : « Lorsque le tsar Ivan IV le Terrible envoie le 6 septembre 1580 son émissaire Istoma Ševrigin à Rome pour demander au pape Grégoire XIII de servir de médiateur dans son conflit avec le roi de Pologne-Lituanie Étienne Bathory, il ne se doute pas que cette initiative inaugure une longue série de contacts entre son pays et l'Ordre des jésuites nouvellement créé par Ignace de Loyola ».). L'absence même de cadrage attendu semble générer une forme de surprise intrigante. Le lecteur se voit ainsi bousculer et doit se demander quel est le lien entre le titre de l'article et cette citation ou cette anecdote. L'avantage de la citation est que tout en déroutant, on montre une mémoire intertextuelle, et donc un savoir qui donne un ethos favorable au scripteur.

Prendre à contre-pied les savoirs, *poser une question ou un problème* ou *affirmer de manière soutenue* sont des stratégies que l'on a déjà abordé - nous n'y reviendrons pas. On peut s'étonner toutefois d'incipits qui se contentent d'asserter, relativement platement, une thématique sans rien mettre en relief. Ainsi l'incipit (2) se lance in medias res. Comme si l'intérêt du lecteur était supposé acquis ou comme si l'ethos scientifique supposait une totale neutralité. Un seul incipit du corpus présente d'entrée un plan numéroté sans autre forme d'introduction. C'est comme s'il s'agissait de proclamer le texte scientifique comme arhétorique, comme s'il ne pouvait y avoir de processus de conviction en jeu, mais qu'il s'agit de simplement énoncer avec austérité les faits et les intentions.

Mettre en scène une dispute va un peu plus loin que la prise à contre-pied. Il s'agit de se mettre en position tierce par rapport à un débat qui ne trouve pas (encore) d'issue. L'exemple (1) met en scène une source de disputes

possibles, à savoir la polysémie de la notion de représentation sociale. L'ethos du scripteur se voit coloré d'une position avantageuse de juge-arbitre. L'intérêt vient de la clarification voire de la résolution d'un conflit que l'article se propose de faire.

Intriguer par le style est nettement plus rare et demande des efforts de séduction stylistique qui n'ont rien d'obligatoire dans l'écriture scientifique. Sans forcément parler de grand style ou de style littéraire, l'effet énigmatique intentionnel que crée la première phrase de l'incipit 9, où la cataphore « redoutables ressources » n'est explicitée que dans l'énoncé suivant est une stratégie d'accroche très classique :

(9) La langue française a de redoutables ressources. Ainsi, longtemps, le massacre du 8 mai 1945 et des semaines qui ont suivi ont-ils été qualifiés d' « événements du Constantinois ». (Alain Ruscio, « Les communistes et les massacres du Constantinois (mai-juin 1945), in *Vingtième siècle*, avril-juin 2007, n°94, pp. 217-230).

L'analogie n'est en revanche jamais apparue dans notre corpus. On pourrait imaginer que dans des articles à forte vocation de vulgarisation, l'analogie soit un des moyens forts pour faire comprendre au lecteur ce qui est en jeu. Dans le cadre d'une revue spécialisée destinée à un public spécialisé, l'analogie peut être contre-productive. Dans le sens où une analogie n'est pas essence jamais une adéquation parfaite entre deux réalités.

Affirmer l'intérêt de son propre texte est un peu redondant par rapport à l'affirmation forte qui était une des stratégies proposées et commentées. Reste que lorsque l'on voit le mot « majeur » apparaître dans trois incipits, « profond » apparaître trois fois, l'adverbe « très » apparaître quatre fois et l'adverbe « souvent » quatre autres fois, on mesure le soulignement de l'importance donnée à l'étude que l'on va proposer.

4. EN GUISE DE CONCLUSION

Notre conclusion ne pourra être que brève et provisoire. Cette étude se veut une première approche sur corpus d'une question qui a fait l'objet d'encore peu d'études. Nous voyons une forme de rhétorique de l'incipit de l'article scientifique en sciences humaines et sociales, qui montre, dans la majeure partie des cas, qu'il y a un cadrage de l'article permettant de construire ou de valider l'ethos du scripteur et d'assurer le lecteur qu'il ne perd pas son temps. Mais cette rhétorique de l'incipit est encore bien floue et des analyses quantitatives et qualitatives plus sérieuses pourraient être menées. Le fait que plusieurs incipits ne semblent pas saisir l'enjeu de la prise de contact communicationnelle que représente tout incipit ni profiter de cet espace pour susciter un regard bienveillant du lecteur montre sans doute que la rhétorique de l'article scientifique n'est pas vraiment enseignée ou théorisée et que, dans ce domaine comme ailleurs⁷, l'apprentissage sur le tas reste une règle.

5. REFERENCES

- ADAM, J.-M. (2005), *La linguistique textuelle*, Paris : Armand Colin.
- BHATIA, V.K. (1997), « Genre-mixing in Academic Introductions », in *English for Specific Purposes*, 16 (3), pp. 181-195.
- BRETON, P. (2005), « La première phrase, médiateur communicationnel du texte médiatique ? », in *Burger M. & Martel, G.*, *Argumentation et communication dans les médias*, Québec : Nota Bene.
- BUNTON, D. (2002), « Generic moves in Ph.D. thesis Introductions », in *Flowerdew, J.*, *Academic Discourse*, Longman.
- BURGER, M. & ROULET E (éds) (2002), *Les modèles du discours au défi d'un "dialogue romanesque": l'incipit du roman de R. Pinget "Le Libera"*, Nancy : Presses universitaires de Nancy.
- DEL LUNGO, A. (1993), « Pour une poétique de l'incipit », in *Poétique*, n°94, pp. 131-152
- DEL LUNGO, A. (2003), *L'incipit romanesque*, Paris : Seuil.
- DUCHET, C. (1980), « idéologie de L'Amise en texte », in *La Pensée*, n°215, pp. 95-108.
- GOLLUT, J.-D & ZUFFEREY, J. (2000), *Construire un monde*, Lausanne-Paris : Delachaux & Niestlé

⁷ Le colloque dont est tiré cette contribution a pu montrer à plusieurs reprises l'absence d'une acculturation de l'étudiant à l'écriture et, plus largement, au discours universitaire.

- HERMAN, T. (2005a), « L'analyse de l'ethos oratoire », in Ph. Lane (éd.), *Des discours aux textes*, Presses universitaires de Rouen et du Havre.
- HERMAN, T. (2005b), *Le fil des discours ; Analyse rhétorique et textuelle des discours de guerre du Général de Gaulle (1940-1945)*, Thèse de l'Université de Lausanne
- HERMAN, T. (à paraître), *L'analyse rhétorique des discours*, Berne : Peter Lang
- MORHANGE, J-L. (1995), « Incipit narratifs. L'entrée du lecteur dans l'univers de la fiction », in *Poétique*, n°104, pp. 387-410.
- DE NUCHEZE, V. (1998), « Approches pragmatique-énonciative du discours de recherche (à l'usage des apprenants-chercheurs) », in *Lidil*, n°17, pp. 25-42.
- PRELLI, L. (1997 [1989]), « The Rhetorical Construction of Scientific Ethos », in Harris, R.A., *Landmark Essays on Rhetoric of Science*, New Jersey : Erlbaum, pp. 87-104.
- REUTER, Y. (2004), « Analyser les problèmes de l'écriture de recherche en formation », in *Pratiques*, n°121/122, pp. 9-27.
- SWALES, J.M. (1981), *Aspects of article introductions*, Birmingham : University of Aston
- SWALES, J.M & FEAK, C.B. (2000), *English in Today's Research World*, University of Michigan Press